



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Virginia Gildersleeve International Fund, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

L'autonomisation économique, notamment par l'amélioration de l'accès aux ressources et avoirs productifs et à leur propriété, constitue l'une des approches les plus efficaces pour améliorer la vie des femmes et des filles en milieu rural. Les femmes qui ont des moyens de subsistance sûrs peuvent devenir des acteurs clefs dans l'élaboration des paysages économique, environnemental et social de leurs communautés. Leurs familles, et en particulier leurs enfants, bénéficient d'une meilleure santé et d'une meilleure sécurité alimentaire, ont davantage de chances d'achever leurs études, et sont moins vulnérable sur le plan de la sécurité et du bien-être. Compte tenu de la prédominance des femmes dans le secteur agricole, leur autonomisation a des incidences sur la productivité économique à l'échelle mondiale.

Pourtant, les femmes rurales continuent d'être confrontées à des obstacles culturels, politiques et juridiques qui entravent leur autonomisation économique. Les organisations non gouvernementales et organisations communautaires dirigées par des femmes et financées par Virginia Gildersleeve International Fund ont signalé des problèmes clefs qui doivent se voir accorder une importance prioritaire dans les programmes et budgets locaux et nationaux, et dans les débats internationaux sur le développement durable. Ces problèmes sont :

- L'infrastructure : les femmes et les filles en milieu rural passent un temps excessif à accéder à l'eau et au carburant à usage domestique et agricole, et les transports depuis et vers les marchés nécessitent que les femmes et les filles transportent des marchandises et des produits sur leur dos ou passent par des intermédiaires qui les exploitent.
- Les effets des changements climatiques, qui ont de graves conséquences sur les moyens de subsistance des agricultrices en milieu rural et de leurs familles. Les débats au niveau mondial sur la protection de l'environnement et la durabilité excluent les femmes rurales.
- Les normes culturelles relatives au contrôle des avoirs des ménages, les exigences en matière de garanties et les obstacles politiques/juridiques à l'accès aux services financiers, tels que les comptes bancaires, d'épargne, de crédit et d'assurance, qui rendent difficile aux femmes d'intensifier leurs activités agricoles ou entrepreneuriales.
- Des priorités concurrentes qui font obstacle à une culture de l'épargne : les femmes ont la responsabilité de répondre aux besoins immédiats de la famille, tels que la nourriture, les frais médicaux et les frais scolaires.
- Le manque de droits légaux à la terre, à la propriété et à l'héritage adaptés et/ou un manque d'informations et de conseils juridiques pour assurer la capacité des femmes à revendiquer ces droits.
- Les possibilités limitées de formation aux compétences financières et commerciales.

Virginia Gildersleeve International Fund investit dans des solutions élaborées par des groupes de femmes en collaboration/consultation avec des femmes et communautés rurales pour trouver des solutions à ces obstacles. Au cours des trois dernières années, 53 % des projets que nous avons financés étaient dans des zones rurales, 100 % étaient gérés et dirigés par des femmes, et 42 % étaient

spécifiquement axés sur le développement économique et l'autonomisation des femmes.

Les groupes de femmes comprennent intimement la manière dont s'imbriquent les différents obstacles à l'autonomisation économique des femmes rurales, et leurs programmes sont donc complets. Un groupe de femmes appuyé par Virginia Gildersleeve International Fund travaille dans le district rural de Kyankwanzi, en Ouganda. Leur projet permet d'augmenter les rendements agricoles des agricultrices rurales grâce à une formation aux techniques de manutention après récolte, associée à des prêts agricoles bénéficiant spécifiquement aux petits agriculteurs, qui ont conduit à une augmentation de leurs revenus et de leur épargne. Suite à cette formation, et avec la poursuite des conseils juridiques sur les droits fonciers, les participantes ont pu acheter des parcelles de terre séparées de celles appartenant à leurs maris. L'instruction et la poursuite des encouragements à écrire des testaments légaux assurent que leurs droits de propriété sur leurs biens seront conservés par leurs enfants, et en particulier leurs filles, même après leur disparition.

Des programmes comme ceux-ci créent des changements durables dans les communautés rurales, et pourtant, les organisations non gouvernementales et organisations communautaires dirigées par des femmes restent sous-financées et manquent de possibilités pour participer de manière constructive aux processus de prise de décision aux niveaux des districts, national et international, y compris auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les États Membres et les organisations multilatérales doivent redoubler d'efforts pour assurer que des mécanismes et des plateformes soient mis en place pour solliciter des contributions directes de groupes de femmes dans les communautés rurales, en leur donnant les moyens d'éclairer et d'influencer les priorités qui ont un impact sur leurs vies.

Les organisations communautaires dirigées par des femmes et financées par Virginia Gildersleeve International Fund demandent instamment que l'autonomisation économique des femmes en milieu rural devienne une priorité si l'on veut que les objectifs de développement durable soient atteints. Cela requiert une plus grande attention de la part des États Membres sur les points suivants :

- Assurer que les cadres légaux des gouvernements garantissent et protègent les droits des femmes à posséder des terres, ainsi que leurs droits de succession
- Supprimer les obstacles juridiques qui empêchent les femmes de lancer et de développer des entreprises, d'accéder à des comptes bancaires et au crédit, ou de conclure des contrats sans leur mari ou un membre masculin de leur famille
- Lutter contre les normes discriminatoires et les lois traditionnelles qui empêchent les femmes d'accéder à ces mêmes droits
- Améliorer les infrastructures dans les communautés rurales, et combler en particulier les carences en matière d'infrastructure qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, tels que celles permettant l'accès à l'eau et la fiabilité des transports
- Assurer des programmes d'éducation aux bases de la finance pour les femmes et les filles en milieu rural
- Assurer que toutes les initiatives d'inclusion financière exigent des données ventilées par sexe et faire en sorte que les femmes rurales soient incluses dans ces initiatives

- Accorder la plus haute priorité au développement d'un mécanisme durable et novateur pour financer la protection sociale universelle

Virginia Gildersleeve International Fund s'associe à ses bénéficiaires dans ces recommandations, et demande instamment à l'Organisation des Nations Unies et aux États Membres de veiller à ce que les groupes communautaires dirigés par des femmes puissent non seulement accéder aux espaces de prise de décision, mais qu'ils aient également la possibilité d'exercer une influence sur les résultats issus de ces espaces, car les femmes sont indispensables pour ouvrir la voie au développement durable dans les communautés rurales.
